

Objectif de la formation SSCT

- Comprendre les missions de la CSSCT et du CSE en matière de Santé Sécurité et des Conditions de Travail,
- Savoir analyser une situation, participer au développement de la prévention des risques professionnels.

Intervenants et fonctionnement

- ✓ Les acteurs internes : membres de la Commission SSCT et/ou du CSE, la direction,...
- ✓ Les acteurs externes : inspection du travail, service de santé au travail, CARSAT...
- ✓ Réunions et moyens de la CSSCT, compétence principale et moyens du CSE

Prérogatives de la CSSCT et du CSE en matière de Santé, Sécurité et des Conditions de Travail

- ✓ Missions : protection de la santé, sécurité, étude et contrôle, amélioration des conditions de travail.
- ✓ Les consultations et recours à l'expertise
- ✓ Le droit à l'information : savoir se repérer dans les textes et documents essentiels (document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), rapport et programme annuels...).

Méthodologie de détection et d'appréhension des risques professionnels et des conditions de travail

- ✓ Identification des indicateurs et signaux d'alerte santé/sécurité :
 - quand et comment réaliser des inspections et enquêtes,
 - analyser les risques professionnels...
- ✓ Préconisation de mesures :
 - appliquer les principes généraux de prévention,
 - promouvoir la culture de la prévention.
- ✓ Accidents du travail et maladie professionnelle :
 - comprendre et distinguer les notions,
 - identifier les responsabilités,
 - analyser les situations (arbre des causes).



Centre de
formation
agrée

Durée : 3 journées